



Conditions générales de vente Auberge des VoyaJoueurs

PRIX

L'auberge des VoyaJoueurs se réserve le droit de modifier sa grille tarifaire sans préavis. Tous nos prix sont exprimés en euros. Sauf offre promotionnelle particulière émises sur le site Internet de l'auberge des VoyaJoueurs, les tarifs applicables sont ceux figurant dans la grille tarifaire du site Internet de l'auberge des VoyaJoueurs et sont confirmés au moment de la réservation.

HOTEL

CONDITIONS DE RESERVATION GENERALES

Suite à une demande de réservation, nous vous adresserons dans les plus brefs délais une proposition en fonction de nos disponibilités. A réception de notre proposition de réservation, vous disposez d'un délai de 48h00 pour confirmer votre réservation en procédant au paiement de l'acompte.

Les réservations ne sont considérées fermes qu'accompagnées d'un acompte, déductible à la fin du séjour. Pour garantir votre réservation et prélever cet acompte, nous vous demanderons vos coordonnées complètes accompagnées d'un chèque ou de votre numéro de carte bancaire avec sa date d'expiration et son code de sécurité.

En cas de règlement par virement ou chèque, un numéro de carte bancaire sera demandé pour garantir la réservation. En cas d'absence de règlement, la carte bancaire laissée en garantie sera débitée dans les mêmes conditions qu'une annulation.

En cas de réservation à moins de 72 heures avant la date d'arrivée prévue, votre numéro de carte bancaire vous sera demandé pour garantir la réservation. La carte bancaire sera débitée d'un acompte d'un montant de 30% du total de votre séjour après acceptation de votre part.

Le solde du séjour et les extras sont à régler sur place le jour de votre départ au moment de la remise de la clé de votre chambre à la réception.

Montant de l'acompte

Pour un court séjour (inférieur à 3 nuits) le montant de l'acompte est égal à la première nuitée. Pour un long séjour (3 nuits ou plus) et une prestation de groupe, le montant de l'acompte est égal à 30% du séjour ou de la prestation.

Cas particulier :

- à l'occasion du week-end du Triomphe et du week-end de la cérémonie des 2S des Ecoles de St Cyr Coëtquidan, du week-end du 15 Août ainsi que de toute manifestation engendrant un afflux exceptionnel de demandes de réservation à l'auberge des VoyaJoueurs, l'acompte demandé est égal à la totalité du séjour.
- La privatisation de l'auberge des VoyaJoueurs fait l'objet d'un contrat et de conditions de réservations particulières remis au moment de la réservation.

Confirmation de réservation

L'auberge des VoyaJoueurs vous confirmera votre réservation à la date de réception d'un écrit de votre part (courrier, fax ou par email) et du versement de l'acompte dans les cinq jours suivants.



CONDITIONS D'ANNULATION GENERALES

L'auberge des VoyaJoueurs vous offre la possibilité d'annuler votre réservation dans les conditions suivantes :

- Plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte est remboursé.
- Entre 30 et 15 jours avant la date d'arrivée prévue, 50% de l'acompte est conservé.
- Entre 15 et 8 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte est conservé en totalité et 50% des services du séjour confirmé est facturé.
- Moins de 8 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte est conservé et le montant de la totalité des services du séjour confirmé est facturé.

Séjour écourté

Pour toute interruption de séjour non signalée 48 heures avant la date de départ prévue lors de la réservation, la valeur d'une nuit sera facturée par l'auberge des VoyaJoueurs, à titre de dédommagement.

CONDITIONS DE RESERVATION GROUPE

Les réservations de groupe font l'objet d'un contrat de réservation et conditions de réservations particulières remis au moment de la réservation. Pour garantir votre réservation, nous vous demandons un acompte de 50 % du montant total de la prestation choisie accompagné de notre contrat de réservation dûment complété et signé précédé de la mention bon pour réservation.

CONDITIONS D'ANNULATION GROUPE

Toute annulation à moins de 60 jours de votre venue donnera lieu à facturation de 50 % de la totalité de votre prestation. Toute annulation à moins de 30 jours de votre venue donnera lieu à facturation de la totalité de votre prestation.

CLAUSES PARTICULIERES GROUPE

Pour un meilleur déroulement de votre séjour, nous vous demandons de nous indiquer le nom et le contact du responsable du groupe, chargé de la réservation. Ce dernier est en charge de prévenir l'Auberge des VoyaJoueurs en cas de modification de réservation (changement du nombre de participants et autres) dans un délai de 30 jours avant la date d'arrivée prévue. Le responsable du groupe est en charge de prévenir, avant l'arrivée du groupe, l'Auberge des VoyaJoueurs en cas d'allergie, de préférences alimentaires ou de toutes autres particularités de certains participants pour lesquelles un service personnalisé devrait être mis en place. Les demandes particulières concernant les prestations de service des repas ou d'apéritif font l'objet du contrat et sont négociées avec le responsable du groupe avant l'arrivée de celui-ci. Les membres du groupe doivent respecter la présence éventuelle d'autres clientèles séjournant à l'Auberge des VoyaJoueurs. Les réunions et autres activités du groupe exercées dans les parties communes de l'Auberge des VoyaJoueurs font l'objet du contrat et sont négociées avec le responsable du groupe avant l'arrivée de celui-ci.

HORAIRES D'ARRIVEE ET DE DEPART

Nous ferons tout notre possible pour que votre chambre soit prête dans les meilleurs délais. Il faut cependant prévoir que cela ne sera réalisable qu'à partir de 14h00. Les chambres doivent être libérées avant 11h00 le jour de votre départ. Au-delà de cet horaire, une nuit supplémentaire sera facturée.



Votre réservation est garantie jusqu'à 19h00 le jour de votre arrivée. Au-delà, nous vous remercions de prévenir l'auberge des VoyaJoueurs de votre arrivée tardive.

LA FORMULE 1/2 PENSION

La formule 1/2 pension comprend le dîner hors boissons et le petit déjeuner. Cette formule est à réserver 24h en avance au plus tard. La formule 1/2 pension « enfant » est réservée aux enfants de moins de 8 ans à condition que l'âge de l'enfant soit communiqué à l'Auberge des VoyaJoueurs au moment de la réservation. Le menu du dîner/déjeuner est unique et servi à l'ensemble des convives. Il comprend entrée, plat et dessert.

Les consommations personnelles sont interdites dans l'enceinte de l'Auberge des VoyaJoueurs (partie intérieures et extérieures). L'Auberge des VoyaJoueurs propose à l'ensemble de ses clients un service de bar et de petite restauration. Les clients qui souhaitent de prendre leurs propres apéritifs, goûters, pique-niques et toutes autres consommations sans utiliser ce service pourront le faire à l'extérieur de l'enceinte de l'établissement. Un espace pique-nique est à leur disposition en face de l'Auberge.

PAIEMENT

Pour les séjours de 10 nuits et plus, un paiement devra être effectué après la 7ème nuit. Pour les séjours inférieurs à 10 nuits, le paiement se fera à votre convenance entre votre arrivée et le moment de votre départ. Le règlement s'effectue par carte bancaire (hors American Express), chèque, chèques vacances ou espèces.

En cas d'absence de règlement du montant du séjour, des prestations ou des sommes dues en cas d'annulation, un débit sur la carte bancaire donnée en garantie sera effectué par l'auberge des VoyaJoueurs.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de :

- prestation commandée mais non consommée
- départ anticipé de l'auberge des VoyaJoueurs pour cause de force majeure, mineure ou de convenance personnelle

Toute dégradation faite par le client dans la chambre et dans l'enceinte de l'établissement lors de son séjour sera facturée.

L'Auberge des VoyaJoueurs ne pourra être tenu responsable de vol, perte ou détérioration de bagages entreposés par les clients dans les parties commune de l'auberge, dans la chambre non fermée à clef ou dans la voiture sur le parking.

CLAUSE DE RESILIATION

Le contrat de réservation pourra être résilié de plein droit par l'auberge des VoyaJoueurs sans que cela puisse donner lieu à un versement de dommages et intérêts aux clients en cas d'événement constitutif de force majeure, ou en cas d'impossibilité d'exploitation de l'auberge des VoyaJoueurs conformément aux normes hôtelières admises pour une cause non imputable à l'hôtelier.



JEUX

ACCES AUX JEUX POUR LES CLIENTS SANS NUITEE.

Pour vous autoriser l'accès aux jeux, nous vous demanderons de vous acquitter d'un droit d'entrée. Avec cette entrée, vous avez l'accès illimité aux jeux dans la journée selon nos horaires d'ouverture. Tout départ après 18h30 sera définitif.

Les consommations personnelles sont interdites dans l'enceinte de l'Auberge des VoyaJoueurs (partie intérieures et extérieures). L'Auberge des VoyaJoueurs propose à l'ensemble de ses clients un service de bar et de petite restauration. Les clients qui souhaitent de prendre leurs propres goûtés ou pique-niques sans utiliser ce service pourront le faire à l'extérieur de l'enceinte de l'établissement. Un espace pique-nique est à leur disposition en face de l'Auberge.

Les enfants mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

Toute dégradation faite par le client dans l'enceinte de l'établissement lors de son séjour sera facturée.

ACCES AUX JEUX POUR LES CLIENTS SANS NUITEE GROUPE.

Pour un meilleur déroulement de l'après-midi et le plaisir de tous, nous vous demandons de nous préciser le nombre d'enfants par tranche d'âge au plus tard 48h avant votre arrivée. Les animateurs de l'auberge des VoyaJoueurs accueilleront votre groupe. Les règles de fonctionnement de l'auberge des VoyaJoueurs seront expliquées aux enfants. La présence d'un accompagnateur adulte est obligatoire pour 8 enfants. L'auberge des VoyaJoueurs dispose de différents espaces intérieur et/extérieur. La présence d'un ou plusieurs accompagnateurs de votre groupe est obligatoire sur chacun de ces espaces en fonction de la répartition des enfants sur ces espaces.

Les animateurs de l'auberge des VoyaJoueurs sont présents pour expliquer les règles des jeux et conseiller sur les jeux les plus adaptés à vos souhaits. Il reste entendu que les enfants demeurent sous votre entière responsabilité qu'il s'agisse d'une prestation « Jeux libres » ou « Animation spécifique ». Il convient donc à votre équipe d'animation de s'organiser afin d'encadrer les enfants au mieux lors de l'après-midi.

L'auberge des VoyaJoueurs se réserve le droit d'écourter l'accueil de votre groupe en cas de non respect des règles de fonctionnement énoncées à votre arrivée.

Le tarif « groupe » s'applique à partir de 20 personnes.

L'Auberge des VoyaJoueurs ne pourra être tenu responsable de vol, perte ou détérioration de bagages entreposés par les clients dans les parties commune de l'auberge ou dans la voiture sur le parking.



CLAUSE DE RESILIATION

Le contrat de réservation pourra être résilié de plein droit par l'auberge des VoyaJoueurs sans que cela puisse donner lieu à un versement de dommages et intérêts aux clients en cas d'événement constitutif de force majeure, ou en cas d'impossibilité d'exploitation de l'auberge des VoyaJoueurs conformément aux normes hôtelières admises pour une cause non imputable à l'hôtelier.

Service Après Vente

Il appartient à chaque client de se renseigner, avant sa prise de commande, sur les éventuels événements locaux tels que carnivals, fêtes religieuses, fêtes nationales qui pourraient affecter le bon déroulement du voyage. Aucune réclamation de ce fait ne pourra être adressée ultérieurement à l'Auberge des VoyaJoueurs. Toute réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du séjour doit être signalée sur place à la réception en lui exposant vos griefs dans les 24h suivant votre arrivée.

L'Auberge des VoyaJoueurs propose à l'ensemble de ses clients le service de la boutique spécialisée. En cas de défaut des jeux achetés dans la boutique de l'Auberge, le client peut réclamer l'échange du jeu ou le remboursement. Il doit impérativement être muni de la facture prouvant l'achat du jeu à l'Auberge des VoyaJoueurs.

BON CADEAU

L'Auberge des VoyaJoueurs propose à ses clients la possibilité d'achat de l'ensemble de ses services sous forme de Bon Cadeau.

Tous les séjours « Bon Cadeau » font l'objet d'une réservation. La réservation est garantie par la lettre cadeau. Celle-ci doit être remise à l'accueil de l'Auberge des VoyaJoueurs lors de votre arrivée. Pour garantir la réservation de toutes prestations réservées en plus de prestations offertes par le bon cadeau, un acompte d'un montant de 30% du total des prestations supplémentaires sera demandé. La validité du bon cadeau est de 12 mois à compter de la réception du règlement.

Conditions d'annulation bon cadeau

En cas d'annulation entre 30 et 8 jours avant la date d'arrivée prévue, de nouvelles dates disponibles seront proposées aux bénéficiaires du bon cadeau. Cette nouvelle réservation annulera et remplacera la réservation initiale.

Toute annulation à moins de 8 jours avant la date d'arrivée prévue entraîne la perte définitive du bénéfice du bon cadeau.